

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO REG-362

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Brossard statuera, lors de sa séance ordinaire du 3 juillet 2018, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

| Immeuble(s) affecté(s) | Nature et effets des dérogations demandées |
|--|--|
| Adresses : 8300, 8310 et 8320, boulevard du Saint-Laurent Lot : 6 135 249 | - Permettre une hauteur de 16 étages alors que la grille des usages et normes de la zone Hs-408 du règlement de zonage REG-362 prescrit un nombre d'étages maximal de 15 – (Lum Pur Fleuve) |
| Adresse : 1755, rue Agnès Lot : 6 204 982 | - Permettre une largeur de bâtiment de 6,60 mètres, alors que la grille des usages et normes de la zone Ha-588 du règlement de zonage numéro REG-362 prescrit une largeur de bâtiment minimale de 7 mètres |
| Adresse : 1759, rue Agnès Lot : 6 204 983 | - Permettre une largeur de bâtiment de, 6,60 mètres, alors que la grille des usages et normes de la zone Ha-588 du règlement de zonage numéro REG-362 prescrit une largeur de bâtiment minimale de 7 mètres |
| Adresse : 8800, rue Rabelais Lot : 1 836 318 | - Régulariser l'empiètement d'une galerie de 2,76 mètres dans la marge arrière alors que le tableau 103 de l'article 105 du règlement de zonage numéro REG-362 prescrit un empiètement maximal de 2 mètres dans une marge minimale prescrite à la grille de moins de 15 mètres |
| Adresse : 790, avenue Victor-Hugo Lot : 4 535 234 | - Permettre un escalier extérieur autre que celui donnant accès au rez-de-chaussée ou au sous-sol dans une cour latérale alors que le tableau 149 de l'article 368 du règlement de zonage numéro REG-362 n'autorise pas un escalier extérieur autre que celui donnant accès au rez-de-chaussée ou un sous-sol dans une cour latérale |

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil à l'égard de ces demandes en se présentant le 3 juillet 2018 à 19h30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 2001, boulevard de Rome, à Brossard.

BROSSARD, ce 19^e jour de juin 2018.

Joanne Skelling, avocate, OMA
Greffière

For explanations in English regarding this public notice, please call (450) 923-6311